

REGLEMENT DU TOURNOI SIMPLE DAMES ET HOMMES

CATEGORIE C / D1 - D2 / D3 - D4
BADMINTON MONTGERMONTAIS

31 janvier 2010

- 1 – Le juge arbitre du tournoi est Mr Alain GUILLEMOT.
- 2 – Le numéro d'autorisation du tournoi est le 09/10.BRE.034-TN.R.AV-C35/CD.svv.BRETAGNE
- 3 – La fiche d'inscription devra être correctement remplie pour déterminer les têtes de séries éventuelles. Aucune réclamation ne sera acceptée si cette fiche n'a pas été correctement remplie.
- 4 – Tout joueur devra présenter sa licence le jour de la compétition.
- 5 – Tout joueur s'absentant de la salle doit le signaler au juge-arbitre sous peine de disqualification.
- 6 – Les volants plumes seront à la charge des joueurs pour l'échauffement et les matches sauf pour les finales où l'organisation mettra à disposition 2 volants plumes de type BADFR B900 par rencontre. Des volants plumes seront vendus sur place.
- 7 – Le tournoi se déroulera en match de 21 points et au meilleur des 3 sets (2 sets gagnants).
- 8 – Les matches seront arbitrés par les joueurs. Tout joueur ayant un comportement non sportif sera sanctionné, voire disqualifié.
- 9 – Les joueurs disposeront de 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match aura été annoncé par la table de marque. 2 rappels seront effectués à 4 puis à 5 minutes. Au-delà, le joueur sera considéré comme forfait.
- 10 – Le temps de repos entre 2 matches sera d'au moins 20 minutes.
- 11 – Tout volant touchant une structure de la salle de sport sera compté faute dans l'échange et let pour le premier service.
- 12 – Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à jouer le match annoncé ainsi que leur coach respectif et l'arbitre.
- 13 – Les matches pourront être appelés avec un maximum d'une heure d'avance par rapport à l'échéancier.
- 14 – La date limite d'inscription est le 23 janvier 2010. Le tirage au sort aura lieu le 24 janvier 2010.
- 15 – Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour les forfaits justifiés. Le remboursement sera accordé en cas de désistement notifié jusqu'au jour des inscriptions. Passé ce délai, ils ne seront remboursables qu'en cas de présentation d'un document justificatif approprié (certificat médical, attestation d'employeur ...)
- 16 – Tous les tableaux seront constitués de poules de 3, 4 ou 5 paires (si uniquement 5 inscrits), avec 1 ou 2 sortants dans les poules de 3 ou 4.
- 17 – Seul un représentant du club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.
- 18 – Le Comité organisateur composera les poules en fonction des niveaux de chacun.
Il se réserve le droit de fusionner des catégories en fonction du nombre d'inscrits et des désistements.
Les inscriptions pourront être closes avant la date limite du 23 janvier 2010 si les tableaux sont complets.

Toute inscription au tournoi implique l'adoption du présent règlement ;
Le présent règlement sera affiché dans la salle de sport le jour du tournoi.

Les organisateurs du tournoi.